

(1)

(N° 71.)

---

## **Chambre des Représentants.**

---

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1891.

---

Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1891 (1).

---

*Amendement présenté par M. Woeste.*

---

ART. 34<sup>bis</sup>.

Primes d'encouragement aux sociétés de secours mutuels affiliant leurs membres à la Caisse de retraite de l'État, 50,000 francs.

CH. WOESTE.

---

(1) Budget, n° 116, XI (session de 1889-1890).  
Amendements du Gouvernement, n° 4, XI.  
Rapport, n° 53.